

## En Seine-Saint-Denis, la qualification des jeunes progresse mais leur insertion reste difficile

*En Seine-Saint-Denis, les jeunes sont moins nombreux à poursuivre leurs études, quel que soit l'âge, que dans les départements voisins. Bien qu'en nette progression pour le bac et le second cycle, la part des diplômés reste globalement plus faible qu'ailleurs. 30 % des jeunes n'ont aucun diplôme et seuls 12 % ont un diplôme de second cycle, contre respectivement 20 % et 25 % en moyenne en Ile-de-France. Ainsi, les jeunes de Seine-Saint-Denis éprouvent-ils plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Ils sont davantage touchés par le chômage et occupent plus souvent un emploi précaire. Toutefois, les jeunes diplômés de l'enseignement professionnel et ceux ayant quitté la Seine-Saint-Denis, en moyenne plus diplômés, s'en sortent mieux que les autres.*

Philippe Pottier, Insee Ile-de-France  
François Hamet, Département de la Seine-Saint-Denis

**E**n 2006, la Seine-Saint-Denis compte 329 300 jeunes de 15 à 29 ans, soit 22 % de sa population (⇒ Le profil des jeunes âgés de 15 à 29 ans en Seine-Saint-Denis).

La proportion de jeunes scolarisés est plus faible en Seine-Saint-Denis qu'en Ile-de-France (44 % contre 47 %). Jusqu'à 17 ans, le taux de scolarisation est identique. Mais à 20 ans, l'écart se creuse entre l'Ile-de-France (70 %) et la Seine-Saint-Denis (62 %). Les jeunes continuent plus souvent leur scolarité lorsqu'ils habitent les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et surtout Paris, où de nombreux jeunes viennent poursuivre leurs études 📎 1.

### Moins de jeunes poursuivent leurs études que dans les départements voisins

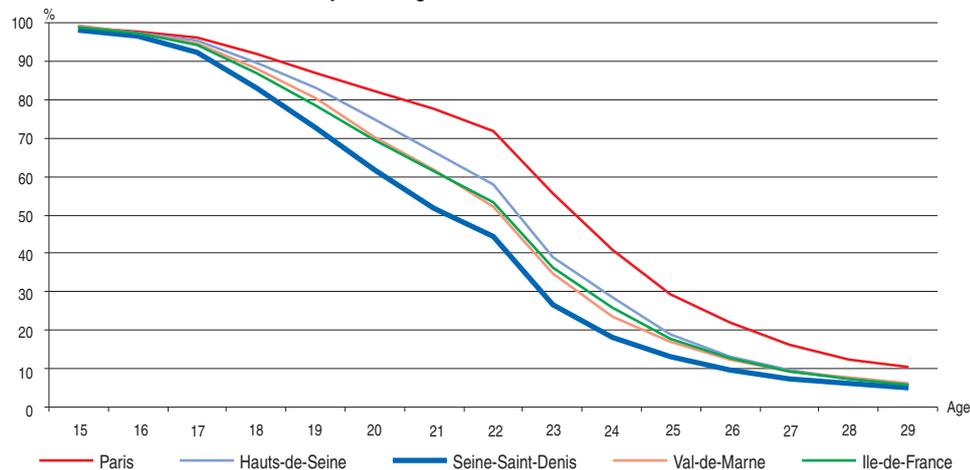
Entre 21 et 24 ans, de très nombreux jeunes arrêtent leurs études. A 20 ans, ils sont 62 % à être scolarisés et ne sont plus que 18 % quatre ans plus tard. Cette

baisse est plus forte en Seine-Saint-Denis que dans les départements voisins. Cela résulte de différences d'orientation entre études courtes et études longues.

Jusqu'à 26 ans, les femmes sont plus fréquemment étudiantes que les hommes. L'écart atteint 10 points à 20 ans (67 % contre 57 %), puis se réduit progressivement.

Globalement, les jeunes étrangers de Seine-Saint-Denis sont moins nombreux à poursuivre leurs études que dans le reste de l'Ile-de-France (34 % contre 45 %). Jusqu'à 23 ans, ils sont moins scolarisés que les jeunes Français. La situation s'inverse à partir de 24 ans, du fait de l'arrivée de jeunes souvent originaires d'Afrique noire ou du Maghreb, et

📎 1 **Les jeunes arrêtent leur scolarité plus tôt en Seine-Saint-Denis**  
Taux de scolarisation des jeunes âgés de 15 à 29 ans



Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

## Le profil des jeunes âgés de 15 à 29 ans en Seine-Saint-Denis

En 2006, 329 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans habitent en Seine-Saint-Denis, soit 22 % de la population. Cette proportion est proche de la moyenne régionale (21 %). Depuis 1999, cette population jeune croît plus fortement en Seine-Saint-Denis (+ 8 %) qu'en Ile-de-France (+ 6 %). La Seine-Saint-Denis est aussi le seul département de la région où le nombre de personnes de 25 à 29 ans progresse (+ 6 %). Cette hausse résulte en partie de l'arrivée à l'âge adulte de nombreux enfants nés dans les années 1980 et surtout d'échanges migratoires favorables. Entre 2001 et 2006, 78 200 jeunes de 15 à 29 ans sont venus s'installer en Seine-Saint-Denis, tandis que 57 300 l'ont quittée. Ils sont toutefois moins nombreux parmi les migrants que dans les départements voisins.

Plus de 16 % des jeunes du département sont de nationalité étrangère, soit 54 300 personnes. Cette proportion est plus élevée que dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne (11 %).

Parmi ceux qui ont terminé leurs études et occupent un emploi, les employés et les ouvriers sont nombreux en Seine-Saint-Denis, tandis que les cadres sont nettement en retrait.

### Les jeunes en Seine-Saint-Denis : une part relativement élevée dans la population et un nombre en progression (en %)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Ile-de-France
<b>Part dans la population</b>	<b>23,7</b>	<b>20,5</b>	<b>22,1</b>	<b>20,7</b>	<b>21,3</b>
dont 15-19 ans	5,2	5,6	<b>7,0</b>	6,3	6,4
20-24 ans	8,2	6,5	<b>7,3</b>	6,9	7,1
25-29 ans	10,3	8,4	<b>7,8</b>	7,5	7,8
Part des jeunes parmi les migrants	54,8	40,8	<b>38,6</b>	39,2	<b>40,7</b>
Evolution du nombre de jeunes entre 1999 et 2006	3,5	8,6	<b>7,7</b>	6,3	6,1

### Les jeunes en Seine-Saint-Denis : plus d'étrangers, d'employés et d'ouvriers (en %)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Ile-de-France
<b>Part des...</b>					
Etrangers	14,1	10,7	<b>16,5</b>	10,6	<b>10,7</b>
Hommes	47,3	48,9	<b>48,8</b>	49,1	<b>49,1</b>
Cadres*	42,0	30,0	<b>9,0</b>	15,7	<b>20,9</b>
Professions intermédiaires*	27,2	29,1	<b>27,2</b>	30,7	<b>29,2</b>
Employés*	22,8	29,4	<b>40,7</b>	37,0	<b>33,0</b>
Ouvriers*	6,4	10,1	<b>21,0</b>	15,0	<b>15,2</b>

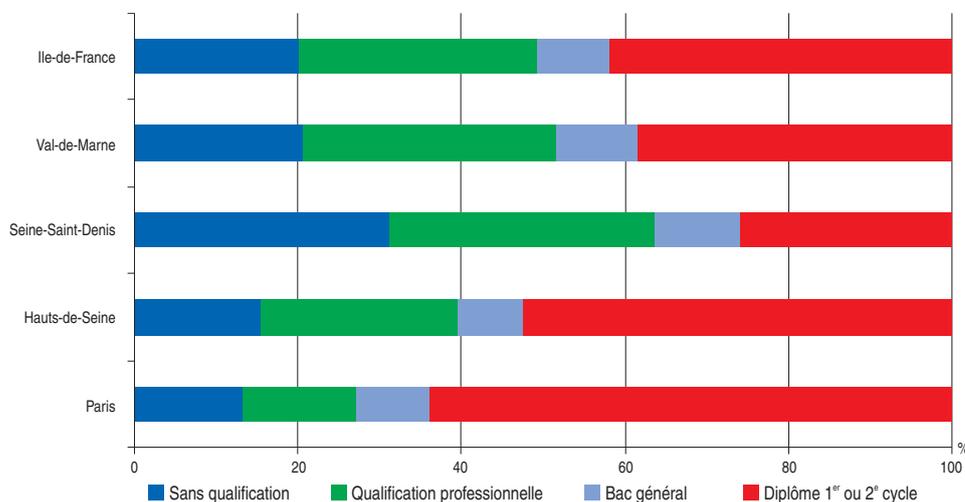
\*la répartition par catégorie socioprofessionnelle ne porte que sur les jeunes ayant terminé leurs études et occupant un emploi.

**Lecture :** en Seine-Saint-Denis, 9 % des jeunes de 15 à 29 ans sont cadres contre 20,9 %, en moyenne, en Ile-de-France.

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

## ➊ Plus de trois jeunes sur dix sans qualification en Seine-Saint-Denis

Répartition des jeunes de 15 à 29 ans selon la qualification



Champ : jeunes de 15 à 29 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

venus en France finir leurs études supérieures. Ainsi, parmi les jeunes étrangers diplômés du second cycle de l'enseignement supérieur, un sur deux ne vivait pas en France cinq ans auparavant.

### A l'issue de leur formation initiale, les jeunes de Seine-Saint-Denis sont moins diplômés

En Seine-Saint-Denis, seuls 26 % des jeunes ayant achevé leur formation initiale ont un diplôme du premier ou second cycle de l'enseignement supérieur contre 64 % à Paris, et 42 % en moyenne en Ile-de-France ➊. Un jeune sur trois est diplômé d'une formation profession-

nelle. Cette proportion est la plus élevée des départements de petite couronne. 30 % des jeunes ayant achevé leur formation initiale n'ont aucune qualification (⇒■ Définitions), contre 20 % en Ile-de-France. C'est le cas notamment de jeunes migrants étrangers n'ayant pas connu les mêmes conditions de scolarisation dans leur pays d'origine.

Parmi les jeunes de 19 ans qui ont terminé leurs études, 54 % n'ont aucune qualification, alors que cette proportion est inférieure à 50 % dans les autres départements de la région. A 24 ans, 27 % des jeunes sortis du système scolaire sont encore sans qualification, contre 16 % dans le reste de l'Ile-de-France. A l'opposé, seulement 28 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 37 % dans le reste de l'Ile-de-France.

A 29 ans, la part des jeunes diplômés d'un second cycle de l'enseignement supérieur atteint 18 % en raison de l'installation de jeunes très diplômés.

### Les femmes plus qualifiées que les hommes, les Français plus que les étrangers

A âge égal, l'absence de qualification est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes. L'écart se réduit avec l'âge : il est de 8 points à 19 ans et de 3 points à 29 ans (29 % et 26 %). De plus, la baisse du nombre de jeunes sans qualification depuis 1999 est plus forte pour les femmes que pour les hommes.

Les femmes possèdent plus souvent que les hommes un diplôme du second cycle. Avec une proportion de 19 % à 29 ans, elles sont encore loin de leurs voisines de Paris (60 %), des Hauts-de-Seine (44 %) ou du Val-de-Marne (31 %).

Les étrangers, moins scolarisés, sont plus souvent sans qualification que les Français (57 % contre 25 %). A 19 ans, deux étrangers sur trois sont sans qualification, contre un sur deux à Paris, dans les Hauts-de-Seine ou le Val-de-Marne. Entre 1999 et 2006, le nombre de jeunes sans qualification a augmenté parmi les étrangers (+ 23 % à 24 ans, + 15 % à 29 ans) alors qu'il a baissé dans les départements voisins. Parmi ceux arrivés en Seine-Saint-Denis

depuis moins de 5 ans, près d'un sur deux est sans diplôme.

Ils sont aussi moins souvent titulaires d'un diplôme du second cycle en Seine-Saint-Denis que dans les autres départements franciliens. Par ailleurs, bien qu'ayant quasiment doublé entre 1999 et 2006, la part d'étrangers diplômés du second cycle à 24 ans est bien inférieure à celle de leurs homologues français (6 % contre 14 %). L'écart est encore plus important à 29 ans (8 % contre 21 %).

### La qualification des jeunes s'améliore

Le nombre de jeunes diplômés du second cycle de l'enseignement supérieur progresse plus vite en Seine-Saint-Denis (+ 54 %) que dans les autres départements de la région 📈📉. Leur part reste toutefois faible comparée à la moyenne régionale (12 % contre 25 % en 2006).

Cette évolution s'explique à la fois par une élévation du niveau d'étude des jeunes locaux et par les migrations. Ainsi, la part des diplômés du second cycle passe de 7 % en 1999 à 9 % en 2006 pour ceux qui habitaient déjà le département cinq ans auparavant, et de 10 % à 18 %

### Définitions

- Un jeune « sans qualification » n'a aucun diplôme ou l'un des diplômes suivants : certificat d'études primaires, BEPC, brevet des collèges ;

- les formations professionnelles comprennent : BEP, CAP, baccalauréat technologique ou professionnel ;

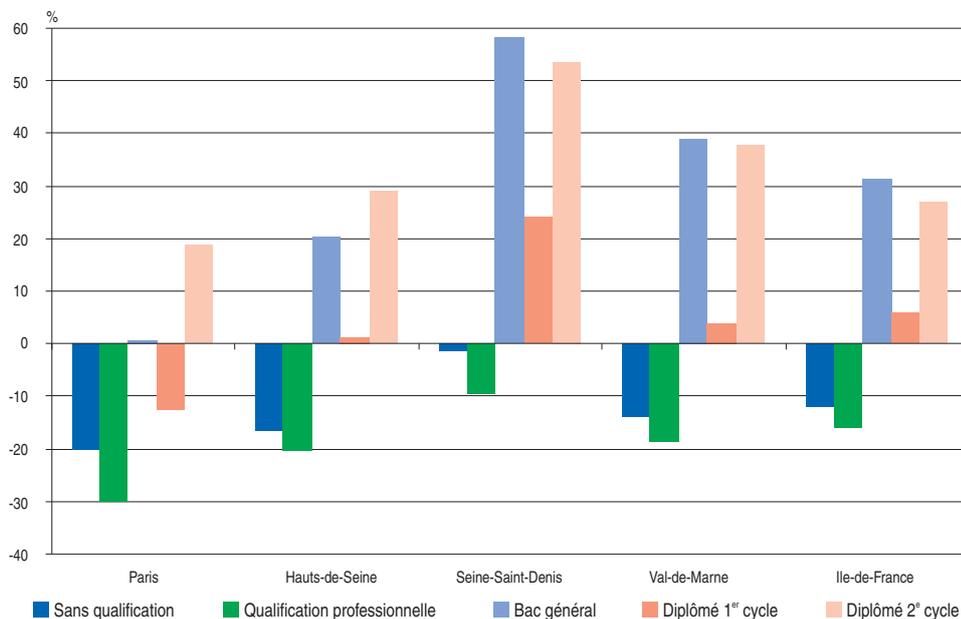
- les diplômes du second cycle regroupent les diplômes universitaires de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle (y compris médecine, pharmacie, dentaire), les diplômes d'ingénieur et des grandes écoles.

Les chômeurs au sens du recensement de la population (RP) sont d'une part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeuses (inscrites ou non à Pôle Emploi), sauf si elles ont déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi. La différence de mesure du taux de chômage entre le RP et Pôle Emploi est d'environ 8 points pour les 15-29 ans.

pour les migrants. Le plus souvent originaires de province ou de Paris, ces migrants diplômés se concentrent dans les communes proches de la capitale. Parmi

### 📈📉 3 Les diplômés de l'enseignement supérieur de plus en plus présents en Seine-Saint-Denis

Evolution du nombre de jeunes de 15 à 29 ans ayant terminé leurs études selon le diplôme entre 1999 et 2006

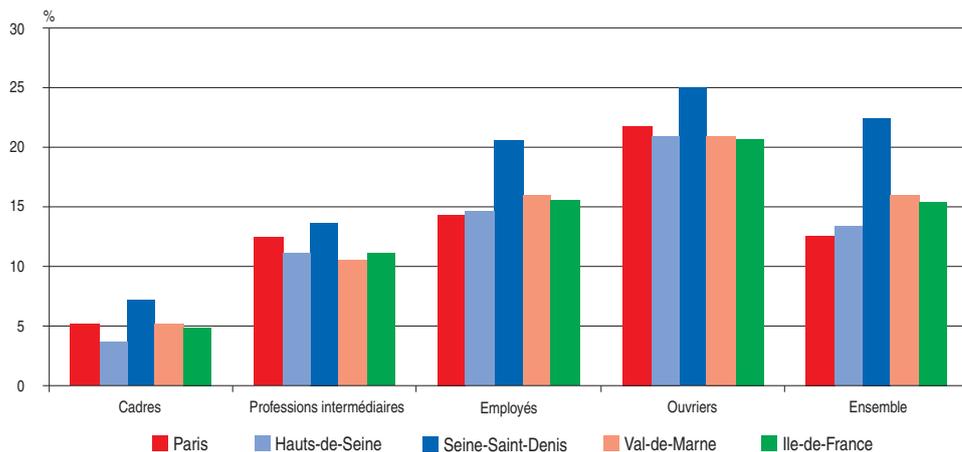


Champ : jeunes de 15 à 29 ans ayant terminé leurs études.

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

#### 4 Les jeunes en Seine-Saint-Denis sont davantage exposés au chômage, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle

Taux de chômage des jeunes actifs de 15 à 29 ans selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

les jeunes provinciaux qui s'installent en Seine-Saint-Denis, un sur quatre possède un diplôme de second cycle, contre un sur dix parmi ceux déjà présents en Seine-Saint-Denis cinq ans auparavant. Ces jeunes ont souvent fait leurs études en province et viennent ensuite en région parisienne décrocher leur premier emploi.

Par ailleurs, le nombre de titulaires du BEP progresse en Seine-Saint-Denis (+ 2 %) alors qu'il diminue dans les autres départements d'Ile-de-France, à l'exception de la Seine-et-Marne. Le nombre de diplômés de bacs professionnels et technologiques est également en augmentation (+ 8 %), alors qu'il recule dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine.

Entre 1999 et 2006, le nombre de jeunes sortis du système scolaire sans qualification diminue en revanche moins en Seine-Saint-Denis que dans les autres départements franciliens.

#### Une entrée précoce mais difficile dans le monde du travail

En Seine-Saint-Denis, les jeunes jusqu'à 30 ans sont davantage actifs, que ce soit en emploi ou au chômage, que dans les autres départements franciliens.

Ainsi, 67 % des 20-24 ans sont actifs contre 64 % dans le Val-de-Marne, 61 %

dans les Hauts-de-Seine, et 52 % à Paris, où résident de nombreux étudiants. Ces différences s'expliquent par la composition sociale, l'arrêt anticipé des études et une orientation plus fréquente vers les filières courtes. Les plus fortes difficultés scolaires des garçons les conduisent à quitter l'école pour entrer précocement dans le monde du travail : parmi les 15-19 ans, 13 % des filles sont actives pour 19 % des garçons. Parmi les 20-24 ans, c'est le cas de 64 % des filles et de 70 % des garçons.

En moyenne, dans le cœur de l'agglomération parisienne, 16 % des jeunes actifs de moins de 30 ans se déclarent touchés par le chômage, avec des écarts importants entre départements : 13 % à Paris et dans les Hauts-de-Seine, 16 % dans le Val-de-Marne, 23 % en Seine-Saint-Denis. Le chômage des jeunes actifs diminue avec l'âge. Ainsi, à 19 ans, un jeune actif sur trois est au chômage contre un sur cinq à 29 ans. En effet, les jeunes sortis précocement du système scolaire, sans aucun diplôme, ou avec une qualification jugée insuffisante par les entreprises, ont de fortes difficultés à s'insérer sur le marché du travail, en particulier en Seine-Saint-Denis. De nombreux jeunes actifs arrivent sur le marché du travail sans formation ou avec des formations peu adaptées aux offres d'emploi, locales ou régionales. Dans le cas des jeunes étrangers, le taux de chômage est encore plus important à tous les âges. A diplôme égal, les jeunes étran-

gers sont également plus souvent au chômage. A ces difficultés d'insertion s'ajoutent d'éventuelles discriminations à l'embauche.

#### Le chômage touche surtout les jeunes sans qualification

Plus nombreux en Seine-Saint-Denis que dans le reste de la petite couronne, les jeunes sans qualification sont davantage touchés par le chômage (40 % contre 35 % en moyenne en Ile-de-France). Les titulaires d'un diplôme professionnel, eux aussi plus nombreux dans le département, sont souvent en emploi. Leur taux de chômage se rapproche de celui des autres départements (24 % en Seine-Saint-Denis, 19 % en moyenne régionale). Même si elle est parfois subie, l'orientation vers des filières courtes protège davantage du chômage qu'une entrée sans qualification sur le marché du travail. Toutefois, ce sont les diplômés d'études supérieures, du premier ou du second cycle, qui s'en sortent le mieux. Seulement 13 % d'entre eux sont chômeurs en Seine-Saint-Denis, 3 points de plus cependant que dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne pour le premier cycle, et 4 et 6 points de plus pour le second cycle. Là encore, les différences peuvent provenir de réalités diverses : filières plus ou moins adaptées aux réalités du marché du travail, niveau de spécialisation, mais aussi éventuelles discriminations.

Dans l'ensemble de la petite couronne, le taux de chômage des jeunes cadres ne dépasse pas 5 %, et celui des professions intermédiaires 12 %. En Seine-Saint-Denis, ce taux est supérieur de 2 à 3 points. Une partie des jeunes cadres de Seine-Saint-Denis, « issus du terrain » et de la promotion interne, sont moins diplômés : 68 % ont un diplôme du second cycle de l'enseignement supérieur, contre 85 % à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Ainsi, un meilleur niveau de formation initiale reste-t-il une protection efficace contre le chômage.

#### Les jeunes ouvriers fortement touchés par le chômage

A l'inverse, les jeunes ouvriers, et à un degré moindre les jeunes employés,

sont fortement touchés par le chômage. Respectivement 23 % et 16 % d'entre eux sont dans cette situation en petite couronne. Ces chiffres sont supérieurs de 2 à 3 points en Seine-Saint-Denis. La désindustrialisation a détruit une partie de l'éventail des métiers productifs de faible qualification ; la tertiarisation de l'économie et l'exigence de meilleurs niveaux de formation initiale rendent d'autant plus difficile l'intégration de jeunes, notamment ceux en situation d'échec scolaire. Parmi les jeunes de nationalité étrangère, ceux qui ont suivi une formation professionnelle sont un peu moins touchés par le chômage.

Les jeunes filles de nationalité étrangère entrent, quant à elles, beaucoup moins dans la vie professionnelle : 51 % des 20-24 ans sont actives, soit 15 points de moins que les jeunes femmes françaises. 59 % des 25-29 ans de nationalité étrangère sont actives contre 87 % des femmes françaises de la même tranche d'âge. Le chômage est également plus élevé pour les jeunes actives étrangères, de l'ordre de 15 points pour les 20-24 ans et de 22 points pour les 25-29 ans.

Parmi les 25-29 ans, les jeunes femmes étrangères sont quatre fois plus souvent « au foyer » que les jeunes femmes françaises. En Seine-Saint-Denis, 17 % des jeunes femmes étrangères de 20-24 ans sont inactives, contre 9 % dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne et 4 % à Paris.

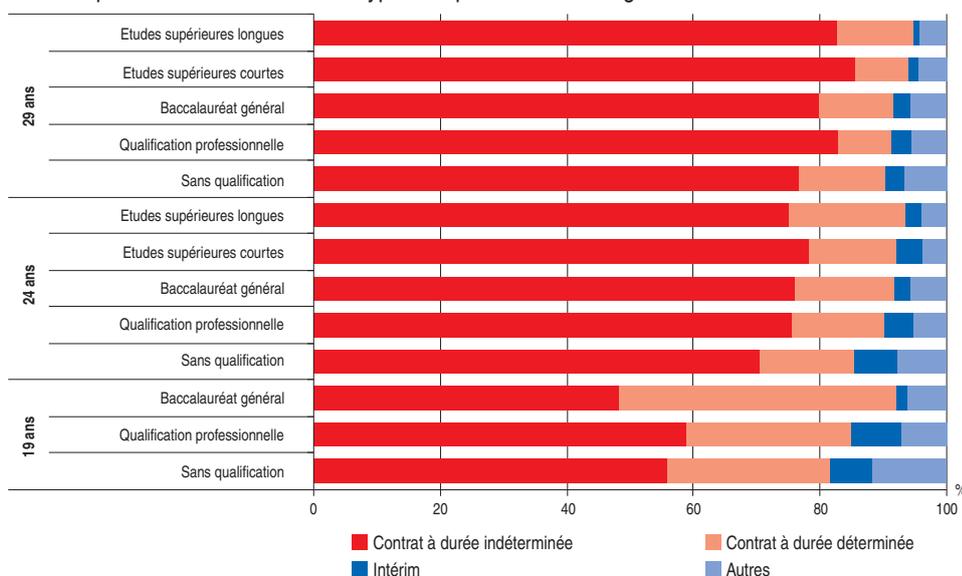
### Un premier emploi souvent précaire

A 19 ans, parmi les jeunes en emploi, seulement six sur dix travaillent en CDI. Plus d'un tiers ont des contrats courts (CDD, Intérim)  5. Les difficultés d'insertion en CDI à cet âge sont les mêmes dans le Val-d'Oise, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne. Les jeunes travaillent cependant plus souvent en intérim en Seine-Saint-Denis que dans les autres départements de petite couronne (7 % contre 4 %).

Obtenir un premier CDI semble plus facile pour les hommes (59 %) que pour les femmes (55 %). Plus d'une femme sur trois occupe un emploi en CDD, notamment dans le commerce (caissières, vendeuses...). Mais les missions intérimaires

## 5 En Seine-Saint-Denis, les diplômes facilitent l'accès à un emploi stable

Répartition des actifs selon le type d'emploi à différents âges



Champ : jeunes actifs ayant un emploi, âgés de 19, 24 ou 29 ans, et ayant terminé leurs études.

Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

concernent plus les hommes que les femmes (10 % contre 2 %).

Un jeune sur trois est à temps partiel, avec de fortes disparités entre les femmes (44 %) et les hommes (23 %).

A 24 ans, les jeunes en emploi sont plus souvent en CDI (75 %). Le CDD concerne un peu plus les femmes que les hommes (17 % contre 14 %), contrairement à l'intérim (3 % contre 6 %). Les étrangers sont moins en CDI que les Français (71 % et 76 %) et plus d'un sur cinq occupe un emploi précaire (CDD, intérim). L'insertion en CDI est plus facile pour un diplômé du premier cycle que pour un jeune sans qualification (78 % contre 71 %). Ces derniers effectuent plus souvent des missions intérimaires, notamment comme employés de commerce ou ouvriers non qualifiés. Enfin, à cet âge, seuls 12 % sont à temps partiel.

A 29 ans, les jeunes occupent davantage des postes stables (82 % en CDI) mais un peu moins que dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine. Un jeune sur dix occupe encore un emploi en CDD. Les femmes sont plus souvent en CDI que les hommes (83 % contre 80 %), les diplômés de l'enseignement supérieur plus que ceux qui n'ont aucune qualification (86 % contre 77 %) et les Français plus que les étrangers (84 % contre 73 %).

A cet âge, 9 % des jeunes occupent un emploi à temps partiel.

### Les jeunes de Seine-Saint-Denis travaillent souvent hors du département

En 2006, 44 % des jeunes de 15 à 29 ans résidant en Seine-Saint-Denis travaillent dans le département, soit moins que dans les Hauts-de-Seine (53 %) ou le Val-de-Marne (46 %). La ville de Paris attire 29 % des séquano-dionysiens, notamment les jeunes cadres.

En effet, malgré les nombreux transferts récents de grandes entreprises en Seine-Saint-Denis, 60 % des jeunes cadres résidents travaillent dans un autre département. Cette mobilité est plus élevée pour les cadres d'entreprises que pour les cadres fonctionnaires.

D'une manière générale, plus un jeune est diplômé, plus sa propension à travailler hors du département est élevée. Ainsi, deux tiers des diplômés du premier cycle sont dans ce cas, beaucoup rejoignant des services administratifs d'entreprises situées à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Les femmes, bien qu'elles soient plus diplômées que les hommes, sont aussi plus souvent des agents de la fonction publique, notamment dans l'enseignement, et occupent un emploi à proximité de leur domicile. Les étran-

gers, quant à eux, trouvent plus facilement des emplois non qualifiés hors de la Seine-Saint-Denis.

### **Une insertion plutôt réussie pour les jeunes ayant quitté la Seine-Saint-Denis**

Entre 2001 et 2006, 57 300 jeunes de 15 à 29 ans, soit près d'un sur cinq, ont quitté la Seine-Saint-Denis pour s'installer dans un autre département français. Un tiers est parti en province, 15 % à Paris et 15 % en Seine-et-Marne. Beaucoup de ces jeunes ont un emploi (60 %) et un

quart est étudiant, principalement dans les grandes villes universitaires (Lille, Marseille, Nantes...). 19 % des sortants possèdent un diplôme de second cycle, contre 9 % de ceux qui sont restés en Seine-Saint-Denis. A l'inverse, seulement 20 % des sortants sont sans qualification, contre 32 % des « stables ». Parmi les jeunes sortants ayant un emploi, seuls 15 % sont cadres. Cette proportion atteint 27 % pour ceux partis s'installer à Paris. Les jeunes actifs ayant quitté la Seine-Saint-Denis sont par ailleurs moins touchés par le chômage que ceux qui y résident toujours (16 % contre 24 %).

### **Pour en savoir plus**

**Martinelli D., Prost C.** : « Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière », *Insee Première*, n° 1313, octobre 2010.

**Rempp S.** : « L'insertion des lycéens franciliens dans la vie active », Onisep Ile-de-France, Conseil Régional d'Ile-de-France, OREF Ile-de-France, Rectorats Ile-de-France :

[www.oref-idf.org/docs/etudes/iva\\_09\\_web.pdf](http://www.oref-idf.org/docs/etudes/iva_09_web.pdf)



**INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES ECONOMIQUES**

Direction régionale d'Ile-de-France  
7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Marchand  
Comité de rédaction : Patrick Pétour  
Chef de projet : François Dubujet  
Rédactrice en chef : Christel Collin  
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France  
Maquette : Nathalie Droux - Nicolas Renaud  
Impression : Jouve

Publication téléchargeable à partir du site Internet : [www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)

ISSN 0984-4724  
Commission paritaire n° 2133 AD  
Code Sage I1135752

© Insee 2011

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2011

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

[www.insee.fr/ile-de-france](http://www.insee.fr/ile-de-france)